

Préface de Sukehiro HIRAKAWA

(Professeur émérite de l'Université de Tokyo)

En 1932, les éditions Mercure de France publièrent un livre posthume de Lafcadio HEARN, intitulé *Trois fois bel conte* contenant les textes originaux de 6 contes en créole martiniquais qu'il avait recueillis lors de son séjour à Saint-Pierre (1887-1889). Dans sa préface détaillée, Charles Marie GARNIER explique pourquoi ces textes créoles ont attendu 28 ans, après la mort de HEARN, pour être enfin publiés avec une traduction française de Serge DENIS.

GARNIER s'était rendu à Tokyo en 1900, n'ayant pas pu rencontrer HEARN, il le contacta par écrit et lui demanda un conte japonais pour une revue française. Par lettre rédigée en français, HEARN lui répondit qu'un conte japonais serait incompréhensible par un jeune public, dépourvu de connaissances sur la vie japonaise. Il lui fit alors une autre proposition, un petit cahier contenant des textes originaux en créole : « *Pendant mon séjour à la Martinique, j'ai recueilli un nombre de contes créoles, très baroques, qui sont à la fois amusants et dignes de l'attention de quelques folkloristes. Si vous voulez bien imprimer le texte créole, avec sa traduction française en face, sur la même page, ces histoires auront, je crois, quelque succès. (...) Ce que je vous offre ne se trouve pas facilement ailleurs, car la Martinique est finie pour jamais. C'est comme un manuscrit de Pompéi, maintenant, ce petit recueil de contes : un tout petit cahier.* » Cette lettre fut écrite, le 26 octobre 1903, soit un an après la destruction totale de la ville de Saint-Pierre par l'éruption du volcan Pelée, le 8 mai 1902 et un an avant la mort prématurée de HEARN survenue le 26 septembre 1904, à Tokyo à l'âge de 54 ans. Lorsque Garnier réussit finalement à publier ces 6 contes, il fit imprimer également la table des matières établie par HEARN, 34 contes y sont répertoriés. Tout compte fait, cela suppose que l'écrivain avait noté

d'autres contes sur d'autres carnets. En 1988, je découvre chez l'un des descendants de Lafcadio HEARN, M. Akio INAGAKI, un carnet intitulé : *Contes créoles (N°2)*. Faute de connaissances linguistiques sur le créole martiniquais, je ne pouvais en faire le déchiffrement.

Par une heureuse coïncidence, sur la recommandation du professeur Jacqueline PIGEOT, mon ancienne collègue de l'université Paris VII, Louis Solo MARTINEL, étudiant en littérature comparée et originaire de Martinique, vint me voir à Tokyo en 1996. Désirant poursuivre ses recherches sur HEARN au Japon, il était venu me demander mes impressions sur sa thèse qu'il préparait sur l'œuvre de HEARN. Je lui montrai alors la photocopie du carnet et lui recommandai de travailler sur ce nouveau matériel. MARTINEL, en parcourant ces textes créoles s'écria : « *C'est hallucinant* ». Ce jeune chercheur martiniquais, en arrivant au pays du soleil levant, trouva un patrimoine culturel de ses ancêtres martiniquais sous cette forme inattendue. Quelle heureuse découverte et quelle heureuse redécouverte de sa langue maternelle d'il y a plus de cent ans. Il se mit immédiatement à l'œuvre et déchiffra les 8 contes, quelques proverbes créoles et d'autres éléments. Puis, il entama la traduction française. Nous avons fait ensuite deux communications conjointes, l'une à l'assemblée de la société japonaise de littérature comparée en septembre 1997 à l'université de Tokyo (Komaba) et l'autre au congrès annuel de la société japonaise de langue et de littérature françaises. Ces communications ont été partiellement publiées dans la revue *Hikaku Bungaku Kenkyu* (Études de littérature comparée), n°72, un numéro spécial consacré à la littérature créole, (Tokyo, Editions Kôbunsha, 1998). En juin 2000, au symposium « *International Perspectives* », commémorant le 150^e anniversaire de la naissance de HEARN, à l'université de Tokyo (Hongo), le public japonais apprécia une lecture en créole du conte *Pié-chique-à* et son interprétation japonaise par le groupe de lectrices « Parola ». L'odyssée se poursuit en Martinique en février 2001, en mai 2002, conférences à l'université de Martinique et à Saint-Pierre. Ainsi, après un long périple, les contes retrouvent leurs sources originelles.

Aujourd'hui, ces textes dépassent les limites de la publication académique, pour connaître une vulgarisation plus large. Je suis très heureux de participer à une telle aventure et de voir cette publication aboutir grâce à une collaboration interculturelle. Je remercie tous les

descendants de Lafcadio HEARN pour la conservation de ce carnet, dont les valeurs linguistique, folklorique et littéraire, seront appréciées par les lecteurs.

**«Le souvenir de la Martinique
dans la vie quotidienne de Lafcadio HEARN»**

Toki KOIZUMI (Petit-fils de Lafcadio HEARN)

Martinique, cette île française de l'archipel des Antilles parsemées dans la mer des Caraïbes aurait été un lieu utopique de la géographie cordiale de Lafcadio HEARN. En tant que descendant, je voudrais exprimer ici ma profonde gratitude et mon immense plaisir de voir qu'aujourd'hui, Louis Solo MARTINEL, natif de cette île et chercheur au Japon autour de l'œuvre de HEARN, puisse publier un livre qui consacre les relations entre HEARN et la Martinique. Et je félicite cette publication de tout cœur.

Il me semble que le souvenir de la Martinique dans la vie quotidienne de HEARN s'associait à cet aspect de *haré* (notion ethnologique dont le sens serait voisin de festivité) et demeura pour lui le symbole de *akurusa* (notion générale de lumière, clarté) d'un point de vue spirituelle. Mon père Kazuo KOIZUMI, fils aîné de l'écrivain se souvient de lui, lorsqu'il était de bonne humeur, fredonnant souvent une chanson populaire du folklore martiniquais : *Bom ! ti cannot ! ... alé châché, ... méné vini ! Bom ! ti cannot !* Chanson gaie qu'il a rapportée dans son roman martiniquais *Youma*. Mon père nous raconta également que d'autres chansons martiniquaises pleines de joies s'échappaient de son bureau et mettaient toute la famille de bonne humeur. De même, mon cousin Akio INAGAKI, fils aîné de Iwao INAGAKI (deuxième fils de l'écrivain) m'a confié récemment que son père fredonnait tout le temps ce refrain enjoué *Bom ! Ti cannot !* Tout cela nous apprend, de manière inattendue, que les deux fils de l'écrivain ont gardé un bon souvenir de cet air léger et rythmé de calypso et qu'ils l'ont chanté et donc transmis à leurs familles.

Lorsqu'il vivait à Tokyo, HEARN aimait passer ses vacances à Yaizu¹. Il est probable qu'il ait intentionnellement associé Yaizu à Saint-Pierre. Peut-être parce que le port de Yaizu ressemble à celui de Saint-Pierre du point de vue du climat (*atsusa* : chaleur), de la topographie (*umi* : mer), et de la mentalité (*jiyuu* : sentiment de liberté). En tout cas, Kazuo KOIZUMI nous rappelle que son père ne manquait pas d'évoquer la Martinique quand il conversait avec les habitants de Yaizu. On sait aussi que pendant toutes ces années passées au Japon, HEARN cherchait plutôt qu'un doux climat (*atata-kasa*), une chaleur torride (*atsusa*). Les deux ans qu'il a passés en Martinique n'en finissaient pas alors de représenter pour lui la joie (*tanoshisa*) et l'espoir (*kibou*).

Traduit par Hidehiro TACHIBANA,
Professeur de l'Université de Waseda.

1 Yaizu : ville portuaire située au sud-ouest de Tokyo dans la préfecture de Shizuoka.
(Les notes et les parenthèses sont ajoutées par Louis Solo MARTINEL)